



## **La liberté d'expression sur les campus : Diversité et expression au sein du secteur de l'éducation postsecondaire**

**22 et 23 février 2019**

**Hôtel Radisson Admiral, Toronto**

La liberté d'expression sur les campus, qui englobe l'expression d'idées et d'opinions prêtant à controverse, est depuis longtemps considérée comme un élément central de la mission d'enseignement et d'apprentissage des universités et collèges. Aujourd'hui, la notion de liberté d'expression est elle-même devenue l'enjeu d'un débat de plus en plus polarisé. D'une part, d'aucuns exigent que l'expression perçue comme blessante ou irrespectueuse soit interdite afin d'assurer un milieu d'apprentissage inclusif, sécuritaire et exempt de harcèlement. D'autre part, les critiques tournent en dérision les universités et les collèges qui portent atteinte à la liberté d'expression en censurant des opinions et des points de vue que certains jugent simplement gênants. Cette conférence approfondira ce débat en évaluant la situation de la libre expression sur les campus au Canada comme à l'étranger, en cernant les enjeux principaux et en proposant des façons dont les membres du personnel académique, les étudiants et les établissements peuvent mettre en place des environnements d'apprentissage inclusifs, sans pour autant restreindre la liberté d'expression.

---

### **Programme provisoire**

#### **Vendredi 22 février**

8 h – 9 h

**Inscription**

9 h – 9 h 15

**Mot de bienvenue et aperçu de la conférence**

- Penni Stewart, présidente, Fondation Harry-Crowe
- David Robinson, directeur général, Association canadienne des professeures et professeurs d'université

9 h 15 – 10 h 30 **L'état du débat**

Face aux préoccupations que suscite la liberté d'expression sur les campus, certains dirigeants politiques au Canada et aux États-Unis ont été amenés à adopter ou à proposer des lois pour punir les établissements d'enseignement qui restreignent prétendument la liberté d'expression. Assistons-nous à une véritable « crise » de la liberté d'expression sur les campus? Est-il nécessaire ou approprié que les gouvernements interviennent? Comment le débat sur le libre discours sur les campus est-il encadré par différents acteurs? Existe-t-il d'autres perspectives?

- Penni Stewart, présidente

*Intervenants :*

- Jeffrey Adam Sachs, Université Acadia
- Yves Gingras, Université du Québec à Montréal

10 h 30 – 11 h **Pause**

11 h – 12 h 30 **La liberté d'expression sur les campus a-t-elle encore de l'importance?**

La liberté d'expression totale sur les campus est-elle encore essentielle ou est-elle dépassée en importance par d'autres principes et valeurs? Quelle histoire s'articule autour de la lutte pour la liberté d'expression sur les campus? Quelles leçons, s'il y en a, sont applicables aujourd'hui?

- David Johnson, président

*Intervenants :*

- James L. Turk, Centre pour la libre expression, Université Ryerson
- Alison Hearn, Université Western
- Ira Wells, Université de Toronto

12 h 30 – 14 h **Dîner (compris)**

14 h – 15 h 30 **Obstacles à la liberté d'expression sur les campus**

Quels sont les principaux obstacles auxquels se heurte aujourd'hui la liberté d'expression sur les campus canadiens? Comment peut-on remédier à ces obstacles? Comment concilier les principes de la liberté d'expression avec la nécessité de veiller à ce que toutes les voies puissent être entendues sans discrimination et harcèlement?

- Len Findlay, président

*Intervenants :*

- Momin Rahman, Université Trent
- Francesca Holyoke, Université du Nouveau-Brunswick
- Paul Barrett, Université Concordia

15 h 30 – 16 h **Pause**

16 h – 17 h 30 **On ne peut pas dire cela, n'est-ce pas? Les conférenciers controversés sur les campus**

Quelle démarche les universités et les collèges devraient-ils adopter face aux conférenciers controversés invités à livrer leurs réflexions sur les campus? Comment les établissements d'enseignement peuvent-ils gérer les protestations et les questions de sécurité sans mettre en danger la liberté d'expression ni sanctionner le veto des perturbateurs?

- Valérie Dufour, présidente

*Intervenants :*

- Samir Gandesha, Université Simon-Fraser
- Henry Reichman, American Association of University Professors
- Lucie Lamarche, Université du Québec à Montréal

18 h – 19 h 30 **Réception**

## Samedi 23 février

### 9 h – 10 h 30 **Les limites de la liberté d'expression**

La liberté d'expression sur les campus est-elle soumise à des limites? Quelles obligations légales les établissements sont-ils tenus de remplir pour respecter ou limiter la liberté d'expression? Dans quelle mesure les lois réglementant les discours haineux et les droits humains imposent-elles des restrictions à la liberté d'expression? À partir de quel moment un discours offensant est-il considéré par la loi comme une incitation à la haine ou un acte de harcèlement?

- William Bruneau, président

*Intervenants :*

- Sarah E. Hamill, Trinity College Dublin
- Richard Moon, Université de Windsor
- Pierre Trudel, Université de Montréal

### 10 h 30 – 11 h **Pause**

### 11 h – 12 h 30 **La liberté d'expression dans la salle de classe**

Le droit à la liberté d'expression s'applique-t-il en salle de classe? Dans quelle mesure les étudiants bénéficient-ils du droit à la liberté d'expression? Quels sont les droits et les obligations des membres du personnel académique?

- David Robinson, président

*Intervenants :*

- Penni Stewart, présidente, Fondation Harry-Crowe
- David Newhouse, Université Trent
- Elizabeth Hodgson, Université de la Colombie-Britannique

### 12 h 30 – 14 h **Dîner (compris)**

14 h – 15 h 30 **La liberté d'expression et la liberté académique**

Quels sont les rapports et les différences entre la liberté d'expression et la liberté académique? La liberté académique peut-elle exister lorsque la liberté d'expression est restreinte?

- Françoise Naudillon, présidente

*Intervenants :*

- Michael Lynk, Université Western
- Louis-Philippe Lampron, Université Laval
- Mark Gabbert, Université du Manitoba

15 h 30 – 16 h **Pause**

16 h – 17 h **Conclusions : Ce que les campus devraient et ne devraient pas faire**

Sur quels principes ou politiques devraient se fonder les universités et les collèges pour traiter de la liberté d'expression sur les campus? Comment les établissements devraient-ils gérer les controverses en matière de liberté d'expression? Que devrait être le rôle du personnel académique? Sur quelles pratiques exemplaires peut-on s'appuyer?

- Penni Stewart, présidente

*Intervenants :*

- Catherine J. Ross, George Washington University
- Peter McInnis, Université St. Francis-Xavier
- RM Kennedy, président de l'Exécutif divisionnaire du personnel scolaire, SEFPO